



COMMUNE DE FOUNEX

**Rapport de la Municipalité
au Conseil communal sur sa
gestion durant la législature
2006 - 2011**

SOMMAIRE

I. RAPPORT D'ACTIVITES - Bilan de fin de législature

Introduction p. 3

Généralités

1. **Population** p. 3

2. **Conseil communal** p. 4

3. **Municipalité** p. 5

Dicastères

1. **Administration** p. 6

2. **Finances** p. 8

3. **Urbanisme et patrimoine communal** p. 10

4. **Infrastructures** p. 14

5. **Instruction publique** p. 17

6. **Police** p. 18

7. **Sécurité sociale** p. 19

8. **Environnement** p. 19

CONCLUSION p. 19

Liste des abréviations p. 20

INTRODUCTION

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter, pour la première fois, son rapport de gestion pour la législature 2006-2011, laquelle a été particulièrement riche en événements.

Nous avons retracé ici les faits les plus marquants, ainsi que les travaux importants qui ont été suivis par notre autorité.

GENERALITES

1. Population

Au 31.12.2010	3'309 habitants, (fonctionnaires internationaux y compris), soit : <ul style="list-style-type: none">• 1'860 Suisses• 1'164 étrangers• 285 fonctionnaires internationaux
Au 31.12.2009	3'207 habitants, (fonctionnaires internationaux y compris), soit : <ul style="list-style-type: none">• 1'841 Suisses• 1'107 étrangers• 259 fonctionnaires internationaux
Au 31.12.2008	3'152 habitants, (fonctionnaires internationaux y compris), soit : <ul style="list-style-type: none">• 1'809 Suisses• 1'058 étrangers• 285 fonctionnaires internationaux
Au 31.12.2007	3'037 habitants, (fonctionnaires internationaux y compris), soit : <ul style="list-style-type: none">• 1'814 Suisses• 987 étrangers• 236 fonctionnaires internationaux
Au 31.12.2006	3'029 habitants, (fonctionnaires internationaux y compris), soit : <ul style="list-style-type: none">• 1'790 Suisses• 974 étrangers• 265 fonctionnaires internationaux

Il y a lieu de noter que les fonctionnaires internationaux n'ont pas l'obligation de s'annoncer au contrôle de l'habitant. Les chiffres y relatifs sont donc indicatifs.

Parmi les étrangers nous comptons au 31 décembre 2010, 85 nationalités différentes.

Quelques chiffres !

	1900	1950	1980	1990	2000
Population	374	536	1'397	1'775	2'648
Suisses	299	428	902	1'121	1'581
Etrangers	75	108	495	654	1'067

2. Conseil Communal

Le Conseil communal, sous la présidence de M. Maurice Christe, s'est réuni à 28 reprises durant cette dernière législature. Dans ses séances, outre, les autorisations générales usuelles et l'adoption des comptes, des budgets et des arrêtés d'imposition, il a notamment :

▪ accepté :

- diverses demandes de crédit extrabudgétaire
- accepté le contrat de prestations des communes de Terre Sainte avec la Police cantonale vaudoise
- la vente des actions de la Romande Energie et de la Banque Cantonale Vaudoise dont la commune était détentrice
- la création de la nouvelle association de communes ASCOT
- la création de la nouvelle association de communes AJET

▪ adopté :

- divers statuts (ARAS – SITSE)
- le Plan Directeur Communal (PDCOM)
- le Règlement de la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires
- le Plan Partiel d'Affectation (PPA) « Les Vassaux »
- le Plan Partiel d'Affectation (PPA) « En Peudex »
- le Plan Partiel d'Affectation (PPA) « La Meule »
- le Plan Partiel d'Affectation (PPA) « Modification du PGA – Ch. du Pralet »
- le Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la commune de Founex
- le Règlement communal de police
- le Règlement communal sur les arbres
- le volet stratégique du Plan directeur régional du District de Nyon (PDRN)

▪ refusé :

- le prélèvement d'une indemnité communale pour l'usage du sol de 0,7 ct/kWh, conformément au décret vaudois sur le secteur électrique
- la convention relative à la fusion entre les 8 communes de la région de Terre Sainte

nommé :

- o diverses commissions et délégués auprès des associations intercommunales.

Municipalité

3.1 Naturalisations

Durant la législature écoulée, la Commission des naturalisations, présidée par M. Georges Binz, syndic, s'est réunie à 15 reprises, ce qui a permis les naturalisations suivantes :

2011	3 personnes
2010	13 personnes
2009	12 personnes
2008	12 personnes
2007	3 personnes
2006	3 personnes

3.2 Participation aux activités régionales

3.2.1 Les **syndics du District** se sont réunis comme suit :

2011	3 séances
2010	5 séances
2009	5 séances
2008	4 séances
2007	5 séances
2006	3 séances

3.2.2 Les **syndics de Terre Sainte** se sont réunis comme suit :

2011	4 séances
2010	9 séances
2009	7 séances
2008	7 séances
2007	6 séances
2006	2 séances

3.2.3 Les Comités de direction du STI, des SITSE, de l'AIIP (ASCOT et AJET) et le Conseil d'administration d'ARSCO, dans lesquels siègent des représentants de la Municipalité, se sont aussi réunis à différentes reprises durant la législature écoulée.

DICASTERES

1. ADMINISTRATION

L'administration générale, sous la responsabilité du syndic, compte 8 personnes, à savoir la secrétaire municipale à 100 %, la préposée au contrôle de l'habitant et remplaçante du greffe à 100 %, l'assistante du contrôle de l'habitant à 80 %, la boursière communale à 80 % et son assistante à 40 %, l'ingénieur communal à 100 %, ainsi qu'un apprenti et une stagiaire.

Durant la législature écoulée le personnel du greffe a entamé une formation continue qui doit donner droit à un diplôme reconnu sur le plan fédéral.

Le personnel administratif, dans son ensemble, suit régulièrement des cours ponctuels afin de se mettre à jour avec les nouvelles législations et directives cantonales.

Les employés de la conciergerie (4 personnes à 100 %) sont rattachés au dicastère des bâtiments, dirigé par M. Georges Binz, syndic. Les employés de ce service, pour leur permettre de se familiariser avec de nouvelles ordonnances concernant principalement l'utilisation des produits de nettoyage et des machines, sont également amenés à suivre des cours.

Les employés de la voirie (3 personnes à 100 %), sont rattachés au dicastère des routes et des espaces verts, dirigés par M. Philippe Schirato. Il y a lieu de noter que jusqu'au départ à la retraite de M. Franz Gächter, le 30 novembre dernier, après 29 années de collaboration, ce service comptait 4 personnes à plein temps. Dès lors, durant les périodes chargées (plantation et arrosage) du personnel temporaire sera engagé.

Des collaborations ont été mises sur pied avec les communes de Terre Sainte, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la balayeuse intercommunale ainsi que l'entretien des terrains de sport.

Le **syndic** supervise toutes les activités et prend, avec les municipaux, les décisions nécessaires à la bonne marche de l'administration ainsi qu'aux différents services.

Le portefeuille d'assurances est supervisé par un courtier, depuis le mois de mars 2007.

Le système informatique a été entièrement remplacé en 2008. Plusieurs modules complémentaires ont été installés, dont notamment :

- Gestion des factures fournisseurs
- Investissements
- Contentieux et rappels
- Gestion des locations des salles et des loyers
- Automatisation de la caisse.

Par ailleurs, depuis 2006, la facturation de la taxe d'épuration est produite par le biais du système informatique des SITSE.

Le mandat attribué à un archiviste indépendant a permis d'adapter les **archives communales** (courantes - papier et électronique - et historiques) aux normes cantonales en vigueur.

Les informations communales sont régulièrement transmises à la population par tout ménage ou par le biais du site Internet, lequel est mis à jour par l'administration communale.

Les animations villageoises ont été nombreuses. Citons en particulier la traditionnelle fête au village organisée par l'Union des Sociétés locales de Founex, laquelle a eu lieu en 2006, 2008 et 2010.

Les très nombreuses manifestations proposées par la société Founex-Loisirs (bricolages divers – expositions – courses et Noël des Aînés – trocs de printemps et d'automne – thés dansants - etc.).

L'organisation du traditionnel 1^{er} Août qui rencontre toujours un grand succès.

2. FINANCES

Entre 2008 et 2009, le plan comptable a été entièrement révisé, de manière à devenir un outil de gestion performant et transparent pour la Municipalité et à être en conformité avec la plan imposé par le canton.

Vous trouverez ci-dessous quelques tableaux significatifs :



Investissements 2006 - 2011

Désignation	Crédit accordé	Dépenses au 31.05.2011	Part. de tiers	Subventions	Reprise réserves	Investissement net au 31.05.2011
	9'576'565.00	7'386'059.13	539'241.00	143'886.00	3'245'805.95	3'457'126.78
07/06 Création 6e court de tennis + Implantation 4 nouveaux garages	273'000.00	309'405.60	0.00	57'000.00	0.00	252'405.60
11/07 Centre sportif - rénovation salle sociétés + cellule congélation	68'000.00	91'371.00	0.00	0.00	0.00	91'371.00
35/09 Achat chaises salle de spectacles	130'000.00	108'550.00	0.00	0.00	108'550.00	0.00
27/08 + 37/09 + 48/10 Construction agrandissement école primaire	4'371'000.00	4'201'232.10	0.00	50'886.00	3'000'000.00	1'150'346.10
49/10 Aménagement et équipement agrandissement école primaire	200'000.00	161'266.90	0.00	36'000.00	0.00	125'266.90
13/07 Chemin piétonnier route de Châtaignieriaz	529'000.00	491'766.00	0.00	0.00	0.00	491'766.00
03/06 Création chemin des Vassaux (sans collecteurs EU + EC)	405'000.00	264'707.85	334'941.00	0.00	0.00	-70'233.15
81/06 Réfection chemin de l'Épinette	343'000.00	314'035.45	0.00	0.00	0.00	314'035.45
30/08 Réfection Grand'Rue	134'000.00	95'558.10	0.00	0.00	0.00	95'558.10
36/09 Crédit d'étude infrastructures routières PPA En Balessert	144'000.00	116'093.40	0.00	0.00	0.00	116'093.40
60/11 Réfection ch. des Arrenny	670'000.00	2'017.00	0.00	0.00	0.00	2'017.00
50/10 Réfection route du Jura + trottoir + piste cyclable	1'337'000.00	537'228.60	1'300.00	0.00	0.00	535'928.60
51/10 Aménagements routiers PPA En Balessert	462'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
40/09 Remplacement camion Mercedes	87'965.00	91'192.69	3'500.00	0.00	0.00	87'692.69
41/09 Construction couvert DSM + aménagements déchetterie	187'600.00	358'809.29	150'000.00	0.00	0.00	208'809.29
03/06 Création chemin des Vassaux (collecteurs EU + EC)	95'000.00	105'569.80	49'500.00	0.00	0.00	56'069.80
46/10 Station centrale Vacuflow	140'000.00	137'255.35	0.00	0.00	137'255.35	0.00
	6'109'000.00	2'709'127.45	6'000.00	0.00	364'175.70	2'339'951.75
10/07 Repingonnes 2 - cabinet médical	211'000.00	214'222.10	0.00	0.00	0.00	214'222.10
26/08 Concours d'architecture logements	408'000.00	370'175.70	6'000.00	0.00	364'175.70	0.00
14/07 Réfection bâtiment épicerie	40'000.00	42'010.05	0.00	0.00	0.00	42'010.05
38/09 + 53/10 Crédit d'étude rénovation Auberge	270'000.00	252'037.30	0.00	0.00	0.00	252'037.30
57/11 Rénovation Auberge communale	2'800'000.00	34'299.30	0.00	0.00	0.00	34'299.30
44/10 parcelle 92 - étude construction logements	1'245'000.00	1'144'617.01	0.00	0.00	0.00	1'144'617.01
45/10 parcelle 389 - étude construction logements	1'135'000.00	651'765.99	0.00	0.00	0.00	651'765.99

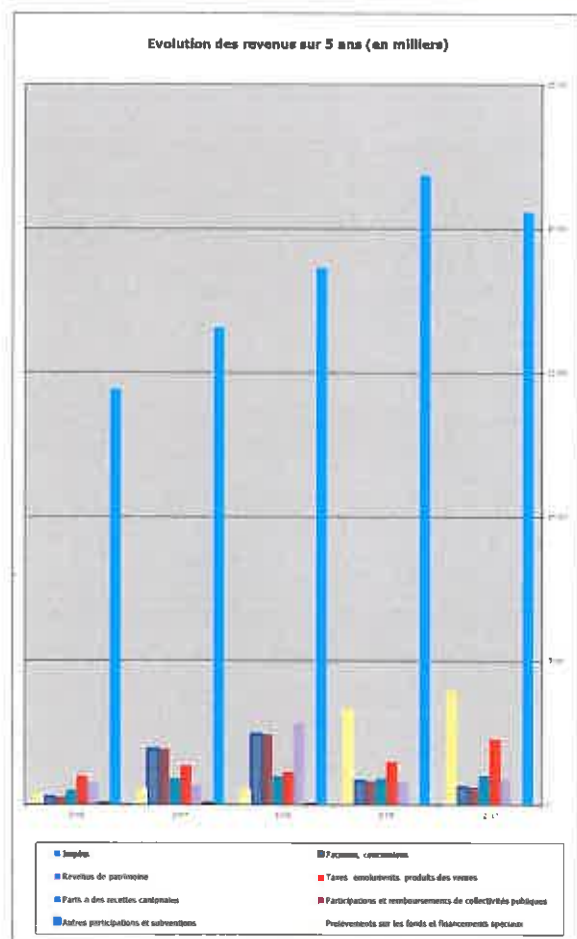
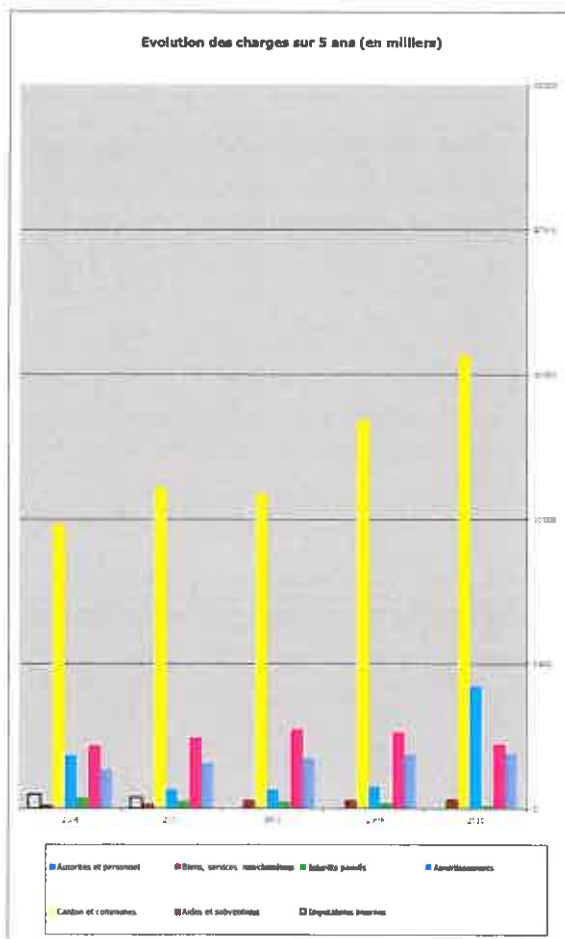


Charges et revenus 2006 - 2011

Charges	2010	2009	2008	2007	2006
3 Total	26'596'423	27'536'777	24'995'227	18'842'073	17'835'935
30 Autorités et personnel	1'895'436	1'867'021	1'745'676	1'572'414	1'348'986
31 Biens, services, marchandises	2'209'554	2'626'898	2'733'291	2'427'672	2'176'240
32 Intérêts passifs	104'860	193'857	234'883	254'696	364'663
33 Amortissements	4'216'095	758'011	667'186	671'929	1'838'536
35 Remboursements, participations et subv. à des collectivités publiques	15'676'754	13'451'901	10'877'356	11'093'279	9'826'590
36 Aides et subventions	332'226	297'147	288'168	156'818	131'198
38 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'161'478	8'341'941	8'448'666	2'278'251	1'660'687
39 Imputations internes	0	0	0	387'014	489'035

Revenus	2010	2009	2008	2007	2006
4 Total	29'325'776	29'162'916	26'594'449	22'461'112	17'851'244
40 Impôts	20'573'879	21'845'862	18'629'894	16'563'275	14'415'814
41 Patentes, concessions	1'300	900	32'875	53'130	55'093
42 Revenus de patrimoine	899'500	800'740	2'825'357	688'653	763'625
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	2'267'711	1'481'910	1'129'074	1'362'555	984'073
44 Parts à des recettes cantonales	1'016'264	905'728	984'769	917'778	496'071
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	606'136	819'794	2'440'504	1'927'771	255'942
46 Autres participations et subventions	1'562	0	2'043	6'803	0
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	3'959'424	3'327'981	549'934	554'134	391'590
49 Imputations internes	0.00	0.00	0.00	387'014.00	489'035.21

Résultat de l'exercice 2'729'353 1'646'139 1'599'223 3'619'039 15'308



Emprunts à moyen et long terme

<i>Bilan 2006</i>	<i>Bilan 2007</i>	<i>Bilan 2008</i>	<i>Bilan 2009</i>	<i>Bilan 2010</i>
9'619'500.00	4'704'500.00	4'618'500.00	4'262'500.00	1'376'500.00

3. URBANISME - CONSTRUCTIONS - PATRIMOINE COMMUNAL

3.1 Modification du RPGA – Zone village – Zone villa - Plan des zones

Depuis plus de 4 ans, la Municipalité planche sur la modification du Règlement communal sur le plan général d'affectation et des constructions. Une première étape a été maintenant franchie puisque vous allez approuver, le 22 juin prochain, la modification dudit règlement en ce qui concerne la zone village. La principale modification est l'augmentation du CUS qui passe de 0.5 à 0.7, ceci afin de se conformer aux directives cantonales qui demandent aux communes de densifier les zones constructibles.

La modification du Règlement concernant la zone villa, ainsi que le plan des zones (PGA) sont en cours d'étude et vous serez régulièrement tenus au courant de ce projet.

3.2 Police des constructions

25 permis de construire ont été délivrés entre le **1^{er} juillet 2006 et le 31 décembre 2006**, dont 2 immeubles résidentiels comportant en tout 23 logements, une villa ainsi que divers dossiers de minime importance (murs – garages et couverts – lucarnes – piscines – etc.).

En **2007**, ce sont **57** permis de construire qui ont été délivrés par la Municipalité, dont une nouvelle salle de gymnastique pour l'Ecole Internationale, 2 immeubles comprenant 5 logements, 3 villas contiguës par les garages, 4 villas individuelles, 4 piscines, divers agrandissements et transformations de bâtiments existants ainsi que certains dossiers de minime importance (couverts à voitures – pergola – jacuzzi véranda – filets anti-grêle – portail – mur antibruit – pompe à chaleur, etc.).

46 dossiers ont été traités en **2008**. Il s'agit plus particulièrement de 5 villas familiales et d'un immeuble comprenant 2 logements, ainsi que de diverses constructions de minime importance (pompes à chaleur – couverts à voiture – vérandas – transformations et agrandissement de villas – mur de soutènement – piscines – création d'ouvertures – pergola - etc.).

Ce sont **47** permis de construire qui ont été délivrés en **2009** comprenant 4 villas contiguës, 3 villas familiales, 2 x 2 villas jumelles, 8 immeubles pour un total de 44 logements, 1 hangar agricole, une halle couverte pour la déchetterie intercommunale, l'agrandissement de l'école primaire ainsi que différents dossiers de minime importance (transformations diverses – cheminée – piscines – mur de soutènement - logements en combles – pavillon de jardin – citerne à mazout – panneaux solaires – etc.).

En 2010, nous avons traité **47** demandes de permis de construire, dont notamment 4 immeubles comprenant 28 logements, 1 villa jumelle, 2 villas comprenant 4 logements, la couverture gonflable et hivernale pour deux courts de tennis du Centre sportif, 1 bureau indépendant ainsi que les diverses réalisations de minime importance (jardin d'hiver – piscines et pool house – fermeture d'un couvert à voitures – rénovation et agrandissement d'un bâtiment – jacuzzi – pompe à chaleur – etc.). Cette même année nous avons préparé les permis de construire concernant le PPA En Balessert, soit le complexe hôtelier et le business park. et délivré le permis relatif à la nouvelle école primaire de l'Ecole Internationale.

Enfin, du **1^{er} janvier 2011 à ce jour**, nous avons délivré **19** permis de construire, soit 1 villa individuelle, divers dossiers d'agrandissement de bâtiments existants, le dossier relatif à la rénovation de notre auberge communale et divers dossiers de minime importance (jacuzzi – mur de clôture – modification d'ouvertures et pose de châssis rampants – clôture – cabane de jardin – aménagement d'un local de dégustation et de vente – etc.).

Actuellement nous comptons sur le territoire communal 17 villas en construction, ainsi qu'une école et un hangar agricole comprenant également des logements pour le personnel d'exploitation, ainsi que 9 immeubles comprenant 54 appartements.

3.3 Salle de spectacles

Outre les travaux d'entretien régulier de notre salle de spectacles, la réfection du parquet de la scène est intervenue en 2008, ceci pour un coût de CHF 9'693.30.

En 2008 toujours, nous avons fait procéder au remplacement du carrelage de la cuisine, lequel s'est décollé suite à une flèche de la dalle qui a provoqué la mise en pression dudit carrelage. Le coût des travaux s'est élevé à CHF 14'960.70 TTC.

Le Wifi a été installé dans le courant de l'année 2008.

En 2009 nous avons procédé au remplacement des chaises, suite au crédit de CHF 130'000.00 que le Conseil communal nous a accordé. Le coût total de ce remplacement s'est élevé à CHF 108'550.00.

En février 2011 nous avons entrepris d'importants travaux sanitaires et d'assainissement, soit le remplacement de la tuyauterie visible, ainsi que la création d'une nourrice d'eau froide, ceci pour un montant de CHF 23'760.00 TTC. Ce montant avait été dûment porté au budget 2011.

Actuellement, notre autorité étudie la possibilité de modifier le système de chauffage de l'ensemble du Centre communal et de faire installer un chauffage à bois (pellets). La demande de crédit y relative devrait être soumise à l'approbation du Conseil communal courant 2012.

3.4 Salle de gymnastique

En dehors des travaux d'entretien courant, nous avons fait procéder à d'importants travaux de réfection de peintures intérieures en 2010, ceci pour un coût de l'ordre de CHF 23'000.00 et des peintures extérieures, en 2009, pour un montant de l'ordre de CHF 28'000.00.

Toujours en 2009, les fenêtres de toit de ce bâtiment ont été remplacées. Le montant des travaux en question s'est élevé à CHF 8'610.00.

Les lavabos des vestiaires ont également été remplacés en 2010 pour un coût de CHF 6'480.00.

3.5 Ecole primaire

Les travaux de construction de l'agrandissement de notre école primaire, qui se sont achevés en août 2010, se sont élevés à CHF 4'198'059.70. Le nouveau bâtiment comprend 3 salles de classe, une salle pour l'UAPE, ainsi qu'une salle polyvalente. Doivent encore être réalisés les aménagements extérieurs qui font l'objet d'une convention signée avec les propriétaires du PPA Les Vassaux. Quant au coût des aménagements intérieurs et de l'équipement de ces nouveaux locaux, ils se sont élevés à ce jour à CHF 152'510.55. A noter que la demande de crédit y relative portait sur montant de CHF 200'000.00.

Pour ce qui est du bâtiment réalisé en 1979, des travaux de rénovation des peintures intérieures et extérieures sont en cours, ceci pour un montant de CHF 10'618.00 HT.

Le remplacement des fenêtres de toit du bâtiment existant a été effectué dans le courant de l'année 2009, ceci pour un coût de l'ordre de CHF 50'000.00, ceci afin d'améliorer la capacité thermique de ces installations.

Toujours en 2009, la cuisinière électrique a été remplacée, cet appareil ayant plus de 15 ans.

3.6 Centre communal - logements

Les logements des Chapelles ont été rénovés dans le courant de l'année 2010. Les moquettes qui dataient de plus de 25 ans ont été remplacées par du parquet et la peinture a été entièrement refaite.

3.7 Maison de commune

Hormis les travaux d'entretien régulier, nous avons fait effectuer d'importants travaux d'aménagements extérieurs, notamment afin de sécuriser le passage des élèves qui ont maintenant la possibilité d'utiliser un cheminement piétonnier sécurisé qui les amène directement au passage piéton de la route de Châtaigneriaz. Ces travaux ont été effectués en 2009.

En 2010 nous avons remplacé la passerelle d'entrée, afin de la rendre conforme aux normes de sécurité SIA. Le coût de ces travaux s'est élevé à environ CHF 3'500.00.

Au début de cette année, un projecteur/visualiseur fixe a été installé dans notre salle de conférence, ceci dans le but de répondre aux attentes des utilisateurs de ses locaux et de se mettre à jour avec la nouvelle technologie, ceci pour un montant de l'ordre de CHF 6'000.00.

3.8 Ancien collège

En plus des travaux d'entretien courant, nous avons aménagé un cabinet médical dans le courant de l'année 2007, afin de répondre à la demande d'un jeune médecin généraliste, natif de Founex. Ce cabinet comprend une salle d'attente et de réception, un petit laboratoire ainsi que deux salles de consultation et un bureau pour le médecin.

Par ailleurs, une étude est actuellement en cours afin de pallier aux problèmes énergétiques rencontrés sur l'enveloppe de ce bâtiment.

3.9 Centre sportif

En 2007, un nouveau court de tennis a été créé, côté Jura. De plus, en 2010 le Tennis Club de Founex, avec l'accord de la Municipalité, a procédé à l'installation d'une halle couverte pour la période hivernale.

Dans un même temps, la Municipalité planche sur l'addenda au PPA zone d'utilité publique du Centre Sportif « Les Cuttemers », afin de pouvoir réaliser dans le futur un terrain de football synthétique, une halle couverte pour le Tennis Club et pour les joueurs de pétanque, ainsi qu'un nouveau parking. Ce dossier sera prochainement transmis au Service du développement territorial en vue de l'examen préalable des services.

3.10 Auberge

Les travaux de rénovation de notre auberge communale, pour lesquels vous avez accordé à la Municipalité un crédit de CHF 2'800'000.00 vont bon train. Durant ce laps de temps et afin de permettre aux gérants de notre établissement de garder une activité et d'offrir un lieu de rencontre et une petite restauration aux citoyens ainsi qu'aux ouvriers des différents chantiers, un container provisoire a été installé par la commune. Il y a lieu de noter que toutes les autorisations cantonales à cet effet nous ont été octroyées par le canton.

3.11 Epicerie

Les travaux les plus marquants dans le courant de la législature ont été le réaménagement complet de la cuisine de l'appartement, ainsi que le remplacement de la porte d'entrée du magasin et le remplacement du mécanisme du store extérieur. Ces travaux ont été effectués courant 2007. De plus, en 2008 et 2009 les chambres de l'appartement, ainsi que le salon ont été également entièrement rénovés. Il reste encore à effectuer les travaux de réfection de la salle de bains.

3.12 Constructions communales

Comme nous vous en avons fait part à diverses reprises durant les précédentes séances du Conseil communal, les études relatives aux constructions de logements sur les parcelles Nos 92 et 389 sont arrivées à bout touchant.

Parcelle N° 92 – 4 immeubles – 36 logements

La mise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 mars au 7 avril 2011 n'a suscité aucune opposition, hormis quelques remarques de l'Association vaudoise pour handicapés, lesquelles sont en passe d'être réglées. Malheureusement, la mise en soumission par le biais des marchés publics, n'a pas rencontré le succès escompté et c'est pourquoi la Municipalité doit maintenant envisager de gérer la construction de ces 36 logements par le biais d'une entreprise totale ou générale. Le dossier sera donc prochainement confié à M. Patrick Vallat, spécialiste en marchés publics et ce d'autant plus qu'il existe une différence d'environ 6 millions entre l'estimation faite lors du concours d'architecture et l'étude du pool d'architectes.

Parcelle N° 389 – 3 immeubles – 18 logements

Suite aux problèmes rencontrés avec le pool d'architectes, notamment en ce qui concerne l'aspect financier, la Municipalité a décidé de traiter ces futures constructions par le biais d'une entreprise totale, sous la surveillance du bureau de M. Patrick Vallat. En effet, l'estimation du pool précité laissait apparaître une différence de 4 millions par rapport à l'estimation effectuée lors du concours d'architecture. Les offres ont donc été lancées et le Comité d'évaluation, composé de M. Georges Binz, Syndic, M. Claude Girard, Conseiller communal et architecte, M. Carmine Rico, ingénieur communal et M. Patrick Vallat, spécialiste en marchés publics, est en train d'étudier les soumissions rentrées. L'entreprise adjudicataire sera connue d'ici mi-juin, une fois les derniers détails administratifs réglés.

3.13 Constructions privées

Ecole Internationale

L'administration communale a été très impliquée dans le cadre des diverses réalisations de l'Ecole Internationale et notamment la salle de gymnastique qui a été inaugurée en 2009, et le nouveau bâtiment scolaire primaire, actuellement en cours de finition, lequel devrait ouvrir ses portes à la prochaine rentrée scolaire. Celui-ci accueillera environ 500 nouveaux élèves. Il y a lieu de relever également la surélévation du bâtiment existant afin de créer 3 classes supplémentaires, ainsi que des locaux annexes. Pendant toute cette période, la Municipalité a œuvré afin de trouver une solution aux problèmes de circulation dans le hameau de Châtaigneriaz et il a été mis en place un nouveau concept de mobilité.

PPA En Balessert

Cet important dossier qui nous a occupés pendant plus de 10 ans, devrait trouver une issue favorable, probablement dans le courant de l'automne prochain. Les permis de construire concernant le Business Park et le complexe hôtelier ont été délivrés. La charge foncière relative à la prise en charge d'une partie des frais de réalisation des infrastructures routières a également été signée et la mise à l'enquête publique pour ces travaux routiers devraient intervenir très prochainement.

4. INFRASTRUCTURES

4.1 Routes et Chemins

Réfection de la Route du Jura et création d'un trottoir et d'une piste cyclable

La route du Jura assure la liaison entre la Grand' Rue et la commune de Coppet et présente une charge de trafic important, comprise entre 2'000 et 2'200 véhicules par jour. Elle représentait un danger pour les nombreux piétons et cyclistes se rendant ou revenant du collège des Rojalets. Des études ont démontré que son dimensionnement était par endroit insuffisant au regard des charges de trafic et que la superstructure de la chaussée présentait de nombreux signes de fatigue.

Un préavis municipal (n°50) a été présenté au Conseil pour une demande de crédit de CHF 1'337'000.00 en vue de l'augmentation du gabarit de la route à 6.3 mètres comprenant une bande cyclable en expropriant à l'amiable les emprises nécessaires sur les propriétés privées situées le long du tronçon de route, pour la réalisation d'un trottoir de 1.5 mètres, pour la remise à neuf du réseau d'évacuation des eaux de surface et pour la mise en place d'un éclairage public conforme aux normes en vigueur.

Le crédit a été accordé par le Conseil le 28 juin 2010 et les travaux ont débuté le 8 novembre 2010. L'analyse de l'ancien revêtement bitumeux a montré une teneur élevée en HPA nécessitant le dépôt du revêtement en décharge contrôlée et la progression des travaux de fouille a été retardée par la présence de molasse sur pratiquement toute la profondeur à creuser. Les travaux seront terminés en juillet 2011.

Elargissement et création d'un trottoir sur la 2^{ème} partie du chemin des Arrenny

Le chemin des Arrenny est une route de desserte servant un important quartier d'habitations le bordant, mais également au trafic de liaison entre Châtaignieriaz et la route de Divonne. Une première moitié de ce chemin a été élargi il y a une dizaine d'années, mais l'importance du trafic y compris une ligne de bus répartie sur 3 mètres de chaussée rendait les croisements des différents véhicules difficiles, en causant de fortes dégradations à la banquette sur la partie non élargie de ce chemin.

La Municipalité a souhaité poursuivre les travaux d'élargissement du chemin des Arrenny et a présenté au Conseil, après étude, le préavis n° 60. Un crédit de CHF 670'000.00 nous a donc été accordé le 13 avril 2011 en vue de l'exécution de ces travaux.

Ces derniers ont débuté le 17 mai et comprennent d'importants travaux de génie civil pour l'élargissement de la route et la création du trottoir, l'amélioration de la collecte des eaux de ruissellement au point bas de la parcelle/vigne située côté Jura et la mise en place de l'éclairage public. Ces travaux devraient aboutir en juillet 2011.

4.2 SITSE et STEP Intercommunale

Le Comité de direction des SITSE (anciennement SIDAC jusqu'en 2007) s'est réuni à 58 reprises entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2011, pour garantir la gestion du réseau d'eau potable ainsi que finaliser l'étude concernant la future STEP intercommunale.

Les activités des Services Industriels au cours de cette dernière législature ont été nombreuses et importantes. Il suffit de songer aux près de 12 millions de francs qui ont été engagés à l'extension de nos installations de filtration, notamment par la construction d'une nouvelle station de traitement, au dédoublement de la conduite de prise d'eau au lac, à l'adduction d'eau brute au site de Balessert par la construction d'une nouvelle conduite depuis le bord du lac à Coppet ou par la signature d'une Convention Internationale avec la CCPG (Communauté de Communes du Pays de Gex), qui scelle la collaboration avec les communes du pays de Gex pour la fourniture par les SITSE de 6'900 m³ d'eau potable par jour.

Relevons que pour arriver à un tel accord, la CCPG a participé à hauteur de 41% aux frais d'extension de nos installations.

De plus, en ce qui concerne le remplacement de 7 anciennes STEP (Stations d'Épuration) de notre région, le SIDAC s'est mué en une nouvelle entité (les SITSE) regroupant 3 nouvelles communes, Crans, Crassier et La Rippe, afin de réaliser la construction d'une STEP unique sur le site du Bois de La Mette à Commugny. De nombreuses et diverses démarches administratives, longues et complexes sont en cours ; la mise en service de la nouvelle STEP est prévue pour 2014.

4.3 Gestion des déchets

La déchetterie intercommunale est à disposition des citoyens des deux communes de Founex et Coppet depuis maintenant l'année 2004.

Le succès de ce lieu de collecte n'est plus à démontrer.

Ce sont plusieurs milliers de tonnes de déchets recyclables qui ont été collectés ces dernières années. Les filières de mise en valeur de ces déchets ont été organisées par Retripa, qui collabore de manière étroite avec le comité du SIED (Service Intercommunal pour l'Exploitation de la Déchetterie)

Pour le futur, les Municipalités des deux communes ont pour objectif d'utiliser à l'avenir les possibilités offertes par le contrôle informatique des entrées à la déchetterie pour faire des statistiques de fréquentation du site. Cela nous permettra d'analyser les allées et venues et éventuellement d'adapter notre politique des heures d'ouverture voire d'accueil.

De plus, cette législature a vu la construction d'une halle permettant de collecter une foule de déchets nécessitant un entreposage adéquat. Ce ne sont pas moins de CHF 350'000.00 d'investissement qui ont été mis à disposition à parts égales par les deux communes.

4.4 Réseau d'égouts et d'épuration

Système VacuFlow

La centrale VacuFlow permet d'aspirer les eaux usées des propriétés situées entre la route Suisse et le lac Léman dans une citerne puis de convoyer ces eaux par refoulement depuis la citerne jusqu'à la STEP de Founex. Ce système est en fonction depuis 1985 et a été financé par les 27 propriétaires des habitations situées entre l'Eglise St-Robert et la Marjolaine. La Commune est propriétaire de la station centrale ainsi que des conduites principales menant aux fosses d'eaux usées de chaque propriétaire.

Après 25 ans de bons et loyaux services cette centrale nécessitait une remise à neuf totale et a fait l'objet du préavis municipal n° 46 pour une demande de crédit de CHF 140'000.00. Ce crédit a été accordé lors de la séance du Conseil du 15 février 2010 et les travaux de réhabilitation ont été entrepris au début du mois de juillet. Après la mise en fonction de la nouvelle centrale en août 2010, il aura encore fallu 3 mois pour détecter une erreur de programmation dans la retransmission des alarmes en cas de panne de la station et résoudre un problème de condensation d'eau dans les tuyaux des pompes à vide provoqué par des températures trop basses dans le local technique. Depuis que ces problèmes ont été résolus, la centrale VacuFlow fonctionne sans accroc 24h/24 et 7 jour sur 7.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

5.1 Enseignement primaire

Création, le 11.03.2009, de l'association intercommunale de l'AJET, Accueil de jour des enfants de Terre Sainte. Ce réseau regroupe les UAPE, la crèche-garderie de Coppet et les AMF.

Quelques activités du comité de Direction liées au sujet susmentionné :

- analyse pour le regroupement de la gestion administrative des 3 structures
- analyse et décision d'externaliser les fonctions de facturation
- analyse et réflexion sur les tarifs
- augmentation des places dans les UAPE, (construction)
- mise en place d'une convention inter-réseaux
- relation avec le SPJ et la FAJE
- entretien et embauche du personnel

Création d'une seule entité scolaire, l'ASCOT, qui regroupe le primaire et le secondaire ce qui a permis la dissolution de l'AIPP.

Installation le 17.03.2010

5.2 Enseignement secondaire

Création du CESCOT, conseil d'établissement scolaire de Terre Sainte.

Installation le 22.02.2011

Etude puis décision de transférer les bâtiments scolaires, utilisés par nos élèves en 5 et 6^{ème} sur le site de Coppet, à la société ARSCO SA, ceci afin de faciliter la gestion du patrimoine

- construction de 6 classes sur le site du collège Necker
- construction d'un restaurant scolaire pour les élèves de 5 et 6ème

5.3 Collège primaire de Founex

Réouverture et aménagement d'une nouvelle salle de couture dans le bâtiment de la salle de gym à Founex.

Construction de l'extension de l'école avec l'aménagement intérieur des classes et de l'espace UAPE à Founex.

5.4 Divers

2007, création de la bibliothèque intercommunale sur le site des Rojalets, bibliothèque mixte, publique et scolaire avec des heures d'ouverture élargies dont un samedi par mois, succès immédiat avec à ce jour 420 membres d'inscrits.

Soutien à la location d'un nouvel espace pour la ludothèque, espace plus approprié à l'ampleur qu'elle prend. Elle se trouve maintenant à la place de la gare à Coppet.

POLICE

6.1 Police intercommunale – contrat de prestations

Le contrat de prestations entre les communes de Terre Sainte et la Police cantonale vaudoise, a été signé le 17 décembre 2007.

La convention intercommunale Terre Sainte a été signée le 1^{er} janvier 2008.

La Commission intercommunale de police a siégé :

2007	2 séances
2008	7 séances
2009	5 séances
2010	5 séances
2011	4 séances

- Rapports verbaux de l'adjudant-chef du poste de Coppet
- Réforme policière LOPC – Loi sur l'organisation policière cantonale
- Conférence de presse de Mme Jacqueline de Quattro le 6 juin 2010
- Modification du Règlement de police communal, approuvé par le Conseil communal le 16 novembre 2010
- Relations avec l'assemblée de l'Association des communes sous contrat de prestations – ACCP
- Etude de la loi sur les contraventions
- Faits divers en Terre Sainte (vol – déprédations – problèmes de circulation – etc.).

6.2 Commission du feu

Le CDIS TS, issu de la fusion des Corps de Sapeurs Pompiers de Terre Sainte est intervenu durant la législature écoulée, comme suit :

	2006	2007	2008	2009	2010
Feux	23	22	17	18	12
Inondations	24	122	37	21	29
Alarmes automatiques	21	28	21	18	23
Prévention	3	3	5	3	4
Sauvetage	9	3	8	5	9
Pollution	3	4	1	0	2
Total	83	182	89	65	79

6.3 Protection civile

L'ORPC du district de Nyon est organisée en 3 quartiers interurbains et un secteur urbain, ce qui réduit le nombre de locaux réservés à la protection civile. Un projet de réorganisation de la protection civile est en cours, la mise en œuvre devrait intervenir courant 2012.

7. SECURITE SOCIALE

Evolution de la facture sociale

2006	2007	2008	2009	2010
5'510'748.00	5'843'476.00	5'001'950.00	6'529'462.00	7'491'080.00

8. ENVIRONNEMENT

Concept énergétique pour les communes vaudoises

La Municipalité a décidé, lors de sa séance du 20 décembre 2011, de mettre en œuvre son "Concept énergétique" qui servira de fil conducteur pour toutes les décisions communales en matière d'énergie en se basant sur une vision à long terme et des objectifs fixés.

Il s'agit de collecter des informations énergétiques de base concernant les bâtiments et les véhicules communaux, de l'éclairage public et de la STEP, qui permettront d'établir une planification à long terme des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés.

Les premiers résultats et indices devraient être disponibles en juin 2011.

CONCLUSION

L'excellente collaboration entre le législatif et l'exécutif a permis la réalisation d'importantes infrastructures durant la législature écoulée, à la satisfaction de notre population.

La prochaine législature sera principalement consacrée à la poursuite d'actions lancées précédemment de sorte à inscrire les engagements pris dans la durée.

La Municipalité tient à remercier tous les employés communaux pour leur engagement lors de cette législature, ainsi que toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour animer notre village.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

G. Binz

la secrétaire :

C. Luquiens

Annexe I

LISTE DES ABREVIATIONS

ACCP	Association des communes sous contrat de prestations
AIIIP	Association intercommunale pour l'instruction publique
AJET	Association intercommunale du réseau pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte
AMF	Accueil en milieu familial
ASCOT	Association scolaire intercommunale de Terre Sainte
ARAS	Association régionale d'action sociale
ARSCO	Société immobilière de l'Arrondissement scolaire de Coppet
CECOT	Conseil d'établissement scolaire de Terre Sainte
CDIS TS	Centre de défense incendie et de secours de Terre Sainte
LOPC	Loi sur l'organisation policière cantonale
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PDCom	Plan directeur communal
PDRN	Plan directeur régional
PPA	Plan partiel d'affectation
RPGA	Règlement communal sur le plan général d'affectations et la police des constructions
PGA	Plan général d'affectations (Plan des zones)
SITSE	Services industriels de Terre Sainte
STEP	Station d'épuration
STI	Service technique intercommunal
UAPE	Union d'accueil pour écoliers